Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta

numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 7-9 (1957-1960)

Heft: 32

Artikel: A propos des monnaies divisionnaires de Crotone

Autor: Kraay, Colin M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-170577

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vous connaître. Que cette médaille soit pour vous, avec le présent fascicule de notre Gazette, le témoignage de notre amitié, de notre estime et de la gratitude de la numismatique à l'égard du mécène que vous avez toujours été pour elle.

La Société suisse de numismatique Son président:

Colin Martin

COLIN M. KRAAY

A PROPOS DES MONNAIES DIVISIONNAIRES DE CROTONE

Le statère crotoniate est un tridrachme pesant environ 8,10 g.; la drachme pèse par conséquent environ 2,70 g., le triobole 1,35 g., le diobole 0,90 g. et l'obole 0,45 g. Ces trois dernières dénominations ont toutes le trépied de Crotone au droit, mais ont au revers des types qui ne se trouvent pas normalement associés avec Crotone.

Le monnayage de Crotone se laisse diviser en deux groupes selon la forme du trépied qui figure au droit de ces monnaies. Dans le groupe plus ancien les anneaux servant de poignées sont fixés à même le rebord de la cortine, dans le groupe plus récent (quatrième siècle) ces anneaux se trouvent sur une espèce de col émergeant de la cortine.

- A 1. Triobole. Rv. Pégase, l'aile recourbée, volant à d. ou à g.; au-dessous 9 Fig. 1 Oxford. 1,29 g. C'est de loin la plus commune des divisionnaires de Crotone; le trépied au droit est toujours de la forme plus ancienne sans le col. La plupart des poids oscillent autour de 1,25 g. Le type est clairement copié des monnaies de Corinthe, et il faut souligner que l'on est allé jusqu'à imiter le Koppa, sans doute parce qu'en l'occurence cette lettre pouvait aussi bien signifier Crotone que Corinthe.
- A 2. Diobole. Rv. Protomé de Pégase, l'aile recourbée, volant à g.; au-dessous, OO Cette rare division (BMC 58, SNG Cop. 1794) porte la marque de valeur d'un diobole, mais son poids, comme celui de A 1, est légèrement inférieur (0,82 g.). Les deux exemplaires ont le trépied du type plus ancien.
- B. Triobole. Rv. Sépia. Fig. 2 Oxford. 1,21 g. Ces pièces se rencontrent aussi bien avec les deux types de trépieds. Quelques uns des trépieds plus anciens sont flanqués soit à droite, soit à gauche, par une grue, symbole commun sur les statères. Les poids ont tendance à être inférieurs à ceux des trioboles avec le revers du Pégase.
- C. Triobole. Rv. Chouette debout à g.; à d. ou à g. 900 (ces lettres semblent avoir été délibérément arrondies de façon à suggérer la marque de valeur d'un triobole). BM (1,24 g.) fig. 3; Naples (Santangelo 6417 1,10 g.) fig. 4: H. Weber 1013 (1,32 g.).
 - Une autre monnaie très rare qui a toujours le type du trépied le plus ancien.
- D. Diobole. Rv. Lièvre courant à d.; au-dessus et au-dessous S. Ce type existe avec les deux modèles de trépied, quoique le type plus ancien soit bien moins commun. Celuici est généralement flanqué d'une grue (E. S. G. Robinson fig. 5 : 0,82 g.; BMC 61, Jameson 427); les monnaies avec les trépieds plus tardifs ont toujours le type du revers entouré d'une bordure linéaire. Les marques de valeur sont toujours présentes; le poids des pièces oscille autour de 0,75 g, ce qui est un peu faible pour des dioboles.

- E 1. Triobole. Rv. Crabe; au-dessous, inversé et rétrograde, 970; grénetis. Naples (Santangelo 6390) fig. 6, 1,27 g.
- E 2. Obole. Rv. Crabe ; au-dessous, 9>0 De Luynes 712. Les deux pièces E 1 et E 2 paraissent uniques ; l'obole fait son plein poids (0,45 g.). Le trépied du triobole, avec des serpents entre les pieds, paraît être d'un modèle plus archaïque que ceux des autres fractions.
- F. Dénomination incertaine. Rv. Coq marchant à d.; au-dessus, VVA (?). 1,41 g. Autrefois H. Weber 1006, depuis B. M. fig. 7. Le type de cette monnaie unique est une copie soignée de celui d'Himère, jusqu'aux lettres incertaines qui se trouvent dans le champ au-dessus du coq; le trépied est du type plus ancien. Le poids surprend, non seulement parce qu'il dépasse le poids théorique du triobole (1,35 g.), mais encore le poids de tous les autres trioboles connus; à l'exception de SNG Cambridge 781 (1,40 g.), aucun autre ne semble dépasser le poids de 1,33 g. On ne saurait trop baser sur le poids d'un seul exemplaire, mais il y a des raisons, exposées plus bas, qui font penser que le poids inusité de cette monnaie, n'est pas dû au hasard.

Les monnaies divisionnaires servent normalement à trois usages : 1º à fournir un moyen de paiement au commerce de détail à petite échelle, 2º à faire le change lorsqu'une grosse monnaie est donnée pour des marchandises de petite valeur, et 3º à faire l'appoint d'une somme importante. Dans le monde antique toutefois, circulaient côte à côte de nombreuses monnaies, toutes à valeur intrinsèque, mais appartenant à des étalons différents. On peut présumer, par conséquent, que les petites monnaies remplissaient une quatrième fonction — celle de faciliter le change entre des systèmes monétaires différents. Il est possible que ce soit là le rôle des fractions crotoniates en question.

Au cours de la première moitié du 5e siècle, les statères et les drachmes de Crotone ont d'ordinaire comme type du revers, un trépied incus ou bien, plus rarement, un aigle ou un casque incus. Les divisions, par contre, non seulement ont des types en relief, mais encore ces types s'inspirent de certains monnayages bien connus. Le Pégase et le φ sont empruntés aux statères et drachmes corinthiens de la première moitié du 5e siècle, le protomé de Pégase du diobole au triobole corinthien. Le poulpe figure au revers de la litra de Syracuse émise en différentes occasions au cours du 5e siècle ; une monnaie populaire, semblet-il, à en juger d'après le nombre relativement fréquent des imitations semi-barbares (Boehringer, pl. 29). Il faut noter que la litra n'a pas le même poids que le triobole crotoniate. La chouette rappelle Athènes, le lièvre Messana ou Rhegium après 480, le crabe enfin Agrigente. Le coq est fidèlement copié de ces émissions d'Himère qui furent interrompues lorsque cette ville tomba sous le contrôle de Théron d'Agrigente, peu avant 480 ; même les mystérieuses lettres ou chiffres sont répétés au-dessus du coq à Crotone.

L'étalon adopté par Crotone et les autres cités achéennes de l'Italie du Sud, se révèle comme une variante de l'étalon corinthien; il comprend la subdivision typiquement corinthienne du statère en trois drachmes, mais le statère lui-même pesant environ 8,1 g., est plus léger d'un demi-gramme que celui de Corinthe. Toutes les monnaies divisionnaires de Crotone cependant, à l'exception de celle avec le coq, reproduisent les types de villes qui utilisaient soit l'étalon corinthien avec un statère de 8,7 g., soit l'étalon euboïque-attique avec une monnaie standard du double de ce poids (17,4 g.). Le coq d'Himère est emprunté au monnayage antérieur à 480, lorsqu'une drachme de 5,7 g. était en usage; après 480 Himère se conforme à l'étalon euboïque-attique.

Les statères de Crotone n'étaient donc pas immédiatement convertibles en monnaie des principaux systèmes en usage en Sicile, mais les subdivisions crotoniates portant des types étrangers, pouvaient être utilisées à cette fin. Les tétradrachmes de Syracuse,



d'Agrigente, de Messine ou d'Athènes pèsent environ 17,4 g., alors que deux statères crotoniates ne pèsent que 16,2 g. Mais l'appoint pouvait être fait en ajoutant un triobole crotoniate qui pesait pratiquement environ 1,25 g. Effectivement, ce poids est un peu léger pour un triobole de Crotone, dont le poids théorique serait d'environ 1,35 g., mais il est probable que le poids est délibérément faible dans le but de faciliter le change entre monnaies appartenant aux étalons euboïques et celui des villes achéennes en Grande-Grèce. Comme les types des revers, ce poids indique que le rôle primordial de ces divisions était de servir au change des monnaies étrangères plutôt qu'aux besoins du commerce intérieur de Crotone. A l'intérieur des territoires contrôlés par Crotone, ces

monnaies divisionnaires étaient probablement acceptées comme des monnaies de crédit et pour cette raison portent parfois des marques de valeur.

Ainsi, la relation des systèmes de Corinthe et de Crotone s'établit comme suit :

```
Corinthe Crotone

6 drachmes (2 statères) = 6 drachmes (2 statères) + triobole
4 drachmes = 4 drachmes + diobole
2 drachmes = 2 drachmes + obole
```

Il reste la pièce unique avec le coq d'Himère au revers. Elle seule parmi ces monnaies divisionnaires est dérivée d'une émission qui n'est pas basée sur les étalons corinthien ou euboïque. Cette circonstance explique probablement son poids de 1,41 g. A l'origine, Himère utilisa une drachme de 5,7 g., mais depuis 480 environ, elle changea son étalon en adoptant le système euboïque-attique habituel avec ses principales dénominations de 8,7 et de 17,4 g. Crotone pouvait procéder au change de ces dernières, de la façon déjà décrite, mais le change de la drachme de 5,7 g., restait une difficulté. Elle pouvait être résolue en ajoutant deux divisionnaires avec le coq à une drachme d'Himère de façon à l'amener au poids d'un statère corinthien (soit 5,7 \pm 1,45 \pm 1,45 g. \pm 8,6 g.). La raison probable pour ne pas procéder à l'opération avec une seule fraction d'un poids de 2,9 g. était de conserver à la monnaie au coq un poids voisin de celui d'un triobole crotoniate, pour lequel elle pouvait passer dans le commerce intérieur.

Parmi les divisionnaires, celle au Pégase est de loin la plus commune. Il en résulte que les marchands de Crotone utilisaient couramment les Pégases de Corinthe, aussi bien chez eux qu'en Sicile.

Cependant, à première vue, les surfrappes faites par Crotone semblent contredire cette constatation. A l'encontre des autres villes de l'Italie du Sud, Crotone n'a pour ainsi dire jamais surfrappé sur des monnaies de Corinthe. Il n'en existe qu'un seul exemple parmi dix-sept surfrappes identifiées. La raison en est probablement chronologique. Au début du 5e siècle, plusieurs cités siciliennes (en particulier Agrigente, Géla et Sélinonte) émirent quantités de didrachmes qui se prêtaient à la surfrappe et furent en effet très souvent surfrappés en Italie du Sud. Mais au cours du siècle, suivant l'exemple de Syracuse, nombreuses furent les cités qui abandonnèrent le didrachme en faveur du tétradrachme. A partir de ce moment et jusqu'à ce que l'approvisionnement en didrachmes fut épuisé, la Sicile ne fournit plus de flans susceptibles d'être surfrappés en Italie du Sud. Depuis, seulement les monnaies de Corinthe furent communément utilisées à cet effet. Vers le milieu du siècle, Crotone semble avoir subi une éclipse économique et avoir émis très peu de monnaies. Ainsi, l'absence à Crotone de monnaies corinthiennes surfrappées s'explique par le tarissement du monnayage juste au moment où l'approvisionnement en flans en provenance de la Sicile s'arrêta. Les monnaies divisionnaires de Crotone prouvent toutefois, que la monnaie corinthienne était aussi familière aux marchands de Crotone au cours de la première moitié du 5e siècle, qu'elle l'était incontestablement, à la lumière des surfrappes, aux marchands de Métaponte et de Tarente.

(Version française par Pierre Strauss.)